

COMMUNAUTE-MEDIAS

[Communauté Nationale à l'Etranger](#)

lundi 24 septembre 2012

M. SAHLI: la création d'un conseil consultatif de la communauté nationale au centre des priorités du secteur

Le Secrétaire d'Etat Chargé de la Communauté Nationale à l'Etranger, M. Belkacem SAHLI, a affirmé lundi à Alger, que la création d'un conseil consultatif pour la communauté nationale à l'étranger est une "approche importante" que le secteur se chargera de réaliser au titre du plan d'action du gouvernement pour l'étape à venir.

Le conseil sera "le creuset où déboucheront toutes les idées de la communauté nationale à l'étranger en particulier celle habilitée scientifiquement à contribuer au transfert des connaissances et de l'investissement vers l'Algérie" dans le cadre du projet de développement national global annoncé par le président de la République, a indiqué M SAHLI qui était l'invité de la chaîne I de la radio nationale.

Il a précisé que les consultations avec les représentants de la communauté nationale à l'étranger "ont débuté depuis peu et se poursuivent en vue de la concrétisation de la démarche", soulignant que la première rencontre avec les représentants de la communauté algérienne est prévue le 17 octobre prochain en France à l'occasion de la fête de l'immigration.

Entre autres préoccupations de la communauté nationale figurent l'émission du passeport biométrique et les mesures prises pour alléger les documents administratifs, a-t-il encore dit avant d'ajouter que la "numérisation des documents de l'état civil jusqu'en 2005 a été achevée et l'opération couvrant la période 2005-2011 sera finalisée dans les tous prochains mois".

Concernant l'extrait de naissance 12S, il a affirmé que des solutions ont été proposées pour faciliter son obtention par la communauté nationale dont le retrait du document à travers la procuration d'un proche à l'intérieur du pays ou par le biais d'Internet.

Evoquant le transfert des dépouilles, le responsable a annoncé qu'une "coordination a été établie avec une compagnie privée d'assurances sur personnes pour prendre en charge la question", ajoutant qu'une large campagne d'information est prévue en direction de la communauté nationale à l'étranger après finalisation des détails y afférent.

Par ailleurs, le secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale à l'étranger a indiqué que la "revendication de la communauté liée à la préservation de l'identité nationale a été prise en compte".

Il a souligné à cet effet, l'annonce prochainement d'une convention entre le secrétariat d'Etat chargé de la communauté nationale et le ministère de l'éducation nationale pour le lancement d'un projet d'enseignement de la langue arabe, de l'histoire, de la géographie et de l'éducation religieuse à travers le web grâce au centre de généralisation de l'enseignement et de la formation à distance habilité à délivrer des diplômes.